

Le 3 juin 2019

Direction Action Sociale et Insertion
Service Accueil, Aides et Accompagnement Social
SL/MG/GC

Avis de vacance

SERVICE ACCUEIL, AIDES ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Assistant(e) socio-éducatif(ve) / référent RSA/APA

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emploi d'assistant socio-éducatif (catégorie A)

AU PLUS TARD LE MARDI 25 JUIN 2019
DELAI DE RIGUEUR

Sous la responsabilité du responsable du service Aides et accompagnement social, l'assistant socio-éducatif interviendra sur les missions d'accompagnement social des allocataires du RSA et des personnes âgées formulant une demande d'Allocation personnalisée pour l'Autonomie (APA) à domicile, à l'évaluation des demandes d'APA, ainsi que sur les missions de domiciliation des personnes sans domicile stable et d'accompagnement social au titre du logement.

MISSION DU SERVICE :

Le CCAS de Saint Martin d'Hères mène dans la Direction Action sociale et insertion :

- une politique de prévention et d'animation de la vie sociale à partir des cinq maisons de quartier de la commune (agrément CAF),
- une politique de soutien aux personnes confrontées à différents facteurs d'exclusion.

A ce titre, le service Accueil, aides et accompagnement social exerce différentes missions :

- l'accueil principal du CCAS qui permet écoute, réponse et orientation,
- un soutien individualisé aux habitants dans leurs démarches d'accès aux prestations d'aide sociale et aux droits (instruction des dossiers d'aide sociale légale, de RSA, d'APA, domiciliation des personnes sans domicile stable...)
- des aides financières facultatives pour les ménages en difficultés sociales et financières
- l'accompagnement social des allocataires du RSA isolés et en couple sans enfant (orientés par le Département)
- l'évaluation médico-sociale APA et l'accompagnement social des bénéficiaires de l'APA
- l'accompagnement social au titre du logement (impayés de loyer et de charges, expulsions, précarité énergétique, OPAH, référent hébergement)

Centre Communal d'Action Sociale

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

Activités

Accompagnement social des allocataires du RSA

Référent unique RSA, l'assistant socio-éducatif est l'interlocuteur social des allocataires du RSA isolés, sans enfant accompagnés dans le parcours santé-social du RSA dans le cadre d'une convention conclue entre le CCAS et le Département. A ce titre le référent:

- Accueille les allocataires, évalue et analyse les situations, propose un plan d'aide personnalisé, formalisé dans un Contrat d'Engagement Réciproque (CER).
- Assure un accompagnement social global en individuel
- Assure le suivi de sa file active et saisit les éléments qui le nécessitent dans le logiciel de base de donnée utilisé par le service.

Evaluation médico-sociale APA :

- évaluer au domicile le degré d'autonomie et les besoins de la personne âgée demandeuse de l'APA et domiciliée sur la commune de Saint-Martin-d'Hères,
- élaborer, mettre en œuvre et suivre un plan d'aide personnalisé,
- assurer le suivi des situations et adapter les aides aux besoins de l'utilisateur,
- participer aux réunions d'Equipe Médico-Sociale.

Accompagnement social des bénéficiaires de l'APA :

Selon l'évaluation des besoins identifiés, un accompagnement social est proposé. Le travailleur social conseille, oriente, accompagne et aide les personnes âgées et leurs familles connaissant des difficultés sociales.

L'accompagnement porte sur le projet de vie de la personne, l'accès aux droits, l'accompagnement budgétaire, le logement, les mesures de protection, l'orientation vers des structures d'hébergement pour personnes âgées lorsque le maintien à domicile n'est plus possible, le soutien dans les démarches de santé, l'évaluation et la protection des situations de mise en danger de la personne.

Ces activités ont lieu majoritairement dans le cadre de visites à domicile

Domiciliation des personnes sans domicile stable

L'assistant socio-éducatif reçoit les personnes sans domicile stable qui sollicitent une domiciliation au CCAS, évalue la situation et oriente vers d'autres services si besoin. Il rédige un écrit sur la situation de la personne au regard de la demande de domiciliation.

Accompagnement des ménages en OPAH

Dans le cadre des Opérations programmées d'amélioration de l'habitat, le CCAS intervient sur le volet social de l'opération, en complément de Soliha.

Participation à l'activité générale du service :

- assurer une polyvalence nécessaire à la continuité du service,,
- participer aux actions collectives mises en place pour répondre aux besoins du public,
- évaluer son activité et contribuer à la rédaction des rapports d'activité,
- contribuer par sa connaissance des publics accompagnés à l'analyse des besoins sociaux,
- participer à la réflexion du service et de la Direction Action Sociale et Insertion sur les problématiques repérées.

Compétences	
Savoirs-faire	Connaissances
Prise en compte globale de la personne. Capacité d'élaboration d'un plan d'aide Capacité à aller chercher l'information. Capacité d'organisation et de gestion du temps. Capacité d'évaluation, d'analyse et de synthèse Bonne connaissance des techniques rédactionnelles et orthographiques. Bonne connaissance des techniques de communication orale.	Du public en grande difficulté. Du public âgée et de la problématique du maintien à domicile. Des outils de lutte et moyens de recours contre les différentes formes de précarité. Des publics et des typologies de public. Du cadre réglementaire et des dispositifs de l'action sociale et gérontologique. Des méthodes et outils d'évaluation.

Qualités essentielles à la tenue de l'emploi :

Confidentialité – déontologie.

Adaptabilité (institutions, usagers et publics, partenaires, évolutions du métier, capacité à intégrer le contexte local dans son travail).

Qualités relationnelles et rédactionnelles.

Empathie (éthique et non jugement) et juste distance professionnelle.

Bienveillance.

Esprit d'initiative.

Sens du travail en équipe et avec des partenaires pluridisciplinaires.

Sens du service public.

Conditions :

Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social.

Une expérience en accompagnement social individuel serait apprécié.

Permis B souhaité.

Les agents relevant du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature, **sous couvert de leur chef de service**, à Monsieur le Président du CCAS.

Axelle CHALAMET
Directrice du CCAS



